

# La mesure en continu dans le cadre de votre suivi

## Informations pour la clientèle



### La mesure en continu, c'est quoi?

---

La mesure clinique en continu et son analyse permettent d'ajuster votre suivi, en collaboration avec vous, en fonction de votre évolution et de la réponse à vos besoins. Cela consiste à enregistrer des indices de votre santé mentale et de votre bien-être par l'utilisation de questionnaires. Ceux-ci seront complétés régulièrement par vous-même.

### Pourquoi c'est utile?

---

#### La mesure en continu peut vous aider à :

- Décrire ce qui vous préoccupe, si vous avez du mal à le mettre en mots
- Mieux comprendre votre situation
- Partager votre expérience pendant le suivi
- Vous assurez que les interventions produisent des effets bénéfiques pour vous
- Déterminer avec votre intervenant si des changements dans votre suivi sont nécessaires
- Contribuer à l'amélioration des services, s'il y a lieu

Bref, la mesure en continu peut être utilisée pour maintenir le suivi sur la bonne voie en s'assurant qu'il cible ce qui est le plus important pour vous.

### Que mesure-t-on?

---

Différents questionnaires vous seront proposés selon vos objectifs et difficultés. Ceux-ci peuvent mesurer vos symptômes anxieux, dépressifs et/ou votre niveau de fonctionnement global.

### Qu'est-ce que j'aurai à faire?

---

Vous aurez à remplir les questionnaires sélectionnés en version électronique ou papier, avant votre rencontre. Il est aussi possible que votre intervenant vous accompagne lors de cette démarche au besoin.

Il est important que vous répondiez le plus honnêtement possible et de manière spontanée, afin que les résultats soient représentatifs. Vous aurez à remettre les questionnaires remplis à votre intervenant afin qu'il puisse discuter des résultats avec vous.

## Comment mes résultats seront utilisés et protégés?

---

Vos questionnaires complétés seront versés à votre dossier ou conservés dans le bureau de votre intervenant, dans le respect des règles déontologiques des ordres professionnels. Ils seront interprétés et résumés par votre intervenant dans une note de suivi déposée à votre dossier.

Votre intervenant pourrait utiliser ces renseignements dans le cadre de rencontres avec d'autres professionnels dans le but d'améliorer la qualité et l'efficacité des services qui vous sont offerts.

## Si j'ai des doutes...

---

Il est important de préciser que l'utilisation de la mesure en continu n'est pas un préalable pour avoir accès à un suivi et demeure sur une base volontaire. Bien que cette démarche soit recommandée cliniquement, vous et votre intervenant pouvez juger des modalités d'interventions les plus appropriées en fonction de votre situation. Ainsi, il pourrait s'avérer indiqué d'adapter, de suspendre ou de cesser la mesure en continu après en avoir discuté avec votre intervenant.

Pour toutes questions ou préoccupations, n'hésitez pas à vous référer à votre intervenant.

